

Procès pénal et libertés

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J7SPPLC

Présentation

L'objet de cours est de revisiter le procès pénal (entendu au sens large comme l'ensemble du processus tendant à la sanction d'une infraction, depuis la phase d'enquête jusqu'à l'application des peines) en analysant sa capacité à assurer (ou non) la préservation de nos libertés.

D'un point de vue méthodologique, il s'agira d'une initiation à la méthode scientifique laissant une large part à l'interaction, chaque session étant animée par un ou deux étudiant-e-s

Évaluation

mini-mémoire à rendre quinze jours après la présentation du sujet en cours.